

**COMMUNE DE FREHEL**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du jeudi 06 JUN 2024**

Date de convocation : 31 mai 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Date d'affichage : 31 mai 2024

Nombre de Conseillers présents : 13

Nombre de Conseillers votants : 15

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUAS, BRIARD, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme CUCULI pouvoir à Mme MARTIN, Mme DURAND pouvoir à Mme NABUCET, M RENOUARDIERE

Etaient absents : MM BELLANGER, LEMOINE

M GREBERT est nommé secrétaire.

**RAPPORTEUR : M CHOLET**

**DELIBERATION N°2024-2-042 : Autorisation donnée à Mme le Maire ou son représentant de signer l'acte d'acquisition de la parcelle ZM 246**

Par délibération n°2020-2-010 du 30 janvier 2020, le Conseil municipal avait accepté la cession à titre gratuit au profit de la Commune de la parcelle cadastrée section ZM n°246 d'une contenance de 115 m<sup>2</sup>.

Le notaire ayant repris contact avec la Commune, il convient d'autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer l'acte.

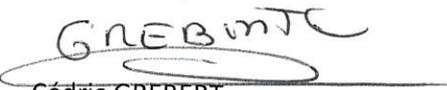
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**AUTORISE** Madame le maire ou son représentant à signer l'acte d'acquisition de la parcelle cadastrée section ZM n°246.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

  
Le Maire,  
Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

  
Cédric GREBERT

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 10 juin 2024

Le Maire,

  
Michèle MOISAN